



Compte Rendu de la Séance du CONSEIL MUNICIPAL du 20 juin 2014

Le vingt juin deux mille quatorze à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal d'AURONS se sont réunis en mairie, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par Monsieur André BERTERO, Maire d'AURONS.

Étaient présents : Mme Annie NOGIER, Mme Mélanie GAYDIER, Mme Liliane HEUZE, Mme Magali ROBERT, M André BERTERO, M René BERTOLINA, M Jacques CAMPION, M Boris FLAUD, M Max FONTAINE, M Bernard MOLARD.

Étaient excusées : Mme Jihane DUSSART, pouvoir donné à M Bernard MOLARD, Emilie FRUTOSO, pouvoir donné à M René BERTOLINA, Séverine GARNIER, pouvoir donné à Mme Sophie KERNEN, M Vincent BACHET.

Après avoir vérifié la présence de tous les membres, le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte par M. le Maire.

Le Conseil Municipal nomme Mme Magali ROBERT comme secrétaire de séance (cf. article L 2121-15 du CGCT).

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du vendredi 9 mai 2014, dont copie a été adressée à chaque conseiller est adoptée sans observation à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Décisions modificatives pour différentes opérations avec la trésorerie principale :**
Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de M. le Maire, et en avoir débattu, approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, les modifications d'affectation sur les recettes de fonctionnement, dépenses d'investissement et amortissement des biens le budget primitif 2014. Et quote-part du résultat 2013 du S I Craponne Durance à la demande de la Trésorerie Principale.
- **Désignation d'un élu et d'un technicien dans le cadre d'Urbanis :** Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de M. le Maire, dans le cadre du programme d'intérêt général du traitement de l'habitat, propose Mr Sébastien DECORDE comme technicien et Vincent BACHET en tant qu'élu. cette demande est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- **Désignation d'un chargé de mission à l'agriculture :** Après avoir entendu les explications et la proposition de M le Maire, M Benoît GENAND est désigné à l'unanimité des membres présents ou représentés comme chargé de mission à l'agriculture.
- **Mise en place de la commission finances :** Monsieur le Maire après explications propose la mise en place d'une commission finance au sein du conseil municipal, Mme Annie NOGIER, Mr André BERTERO, Mr René BERTOLINA, Mr Jacques CAMPION composent cette commission.

- **Monsieur le Maire fait lecture des délibérations communautaires :**

Le conseil municipal est informé que le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le transfert des compétences et la modification statutaire de la Communauté d'Agglomération relative à l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux d'intérêt communautaire.

Du versement d'une avance de 90% sur la Dotation de Solidarité Communautaire DSC aux communes d'Agglopoles Provence.

Eviter le transfert automatique des pouvoirs de police spécial en matière d'assainissement et d'élimination des déchets.

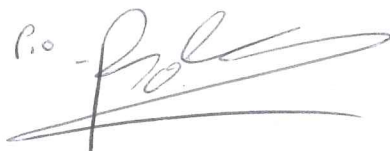
- Nouvelle convention avec le Conseil Général relative aux transports scolaires : Après explications et détails donnés par Mr le Maire le Conseil Municipal autorise M le Maire à signer cette nouvelle convention, votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- M le Maire fait état du résultat du sondage effectué auprès de la population sur la mise en place de la vidéo surveillance. Il en ressort qu'une très forte participation d'Auronais y sont favorables. Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire consistant à installer la vidéo surveillance dans le village, de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône et donner délégation au Maire pour signer tout contrat, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés cette proposition.
- Elections des délégués titulaires et suppléants en vu des élections Sénatoriales du 28 septembre 2014:
Sont élus titulaires : M André BERTERO, M Bernard MOLARD, Mme Emilie FRUTOSO.
Sont élus suppléants : M Jacques CAMPION, M René BERTOLINA, Mme Mélanie GAYDIER.
- Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre de Monsieur le Maire de LANCON de Provence relative à la dangerosité de la RD 113 entre le carrefour des caravanes et Nouens. Après avoir entendu Monsieur le maire, le conseil Municipal autorise ce dernier à signer une motion pour l'optention d'un aménagement de la RD 113.
- Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité d'Agglopoles Provence pour l'année 2013, il précise que ce dossier est consultable en mairie.
- Compte rendu de l'exercice du droit de préemption : Monsieur le Maire, rend compte de l'exercice du droit de préemption que le conseil lui a délégué.

Questions diverses ;

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire clôt la séance à 20 heures 35.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le vendredi 4 juillet 2014 à 18 heures.

La secrétaire de séance
Magali ROBERT



Le Maire
André BERTERO

